

AUTORISATION PARENTALE

Je,,
.....
père, mère, responsable légal, (rayez les mentions inutiles) autorise l'enfant (prénom, nom)
.....
.....

né(e) le/...../....., à présenter sa candidature pour devenir membre du conseil municipal des enfants de Bezannes et à participer activement aux projets du CME sur la période de novembre 2025 à Juillet 2026, s'il/elle est élu(e).

Cette autorisation est valable pour l'utilisation de l'image de mon enfant pour tous supports (Bezannes le Mag', vidéos, site internet et publications Facebook de la mairie, ...).

Coordonnées (Contact simple et urgence) :

Nom :

Prénom :

Tél :

Mail :

Je déclare sur l'honneur que mon enfant est couvert par une assurance « Responsabilité civile ».

Fait à,
le...../...../.....

Signature

FONCTIONNEMENT DU CME

QUI PEUT ÊTRE CANDIDAT ?

Tous les enfants des classes de CE2, CM1, CM2 de l'école Simone Bastien de Bezannes.

QUI PEUT VOTER ?

Tous les enfants des classes de CP, CE1, CE2, CM1, CM2 de l'école Simone Bastien de Bezannes.

COMBIEN Y AURA T-IL D'ÉLUS ?

4 postes de conseillers municipaux sont à pourvoir.

POUR COMBIEN DE TEMPS EST-ON ÉLU ?

Le mandat dure une année scolaire.

QUAND ET OÙ LE CME SE RÉUNIT-IL ?

Tous les mercredis scolaires de 10h00 à 12h00 à compter du mercredi 12 novembre 2025, à la mairie de Bezannes.

QUI ENCADRE LE CME ?

Une animatrice expérimentée accompagnera les membres du CME dans leurs projets.

QUEL ENGAGEMENT CELA NÉCESSITE T-IL ?

Une assiduité aux séances hebdomadaires est nécessaire. Il faut être disponible le mercredi matin entre 10h00 et 12h00. À noter également que des événements peuvent avoir lieu le week-end ou les vacances scolaires.

LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS 2025 / 2026

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

École Simone Bastien

UN CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS, QU'EST CE QUE C'EST ?

La Municipalité, représentée par le Maire, Dominique POTAR et par son Adjointe à la Jeunesse et à l'Éducation, Marie-Catherine NOWACZKOWSKI, inscrit le Conseil Municipal des Enfants (CME) dans une démarche de projet éducatif se déclinant en 3 objectifs :

- éveiller les jeunes à la citoyenneté,
- devenir les porte-paroles des enfants de la commune. écouter et transmettre des idées et propositions aux conseillers municipaux élus "adultes",
- proposer et concevoir des projets destinés à tous, que ce soit à l'échelle de l'école qu'à celle de la commune.

QUE DOIT-ON FAIRE POUR DEVENIR CONSEILLER OU CONSEILLÈRE MUNICIPAL(E) DES ENFANTS ?

1. Tu dois être scolarisé(e) à l'école Simone Bastien en classe de CE2, CM1 ou CM2.
2. Tu dois en parler avec tes parents pour être sûr(e) qu'ils soient d'accord.
3. Tu dois préparer ton programme électoral pour convaincre tes camarades de voter pour toi.
4. Tu dois remplir et transmettre ta déclaration de candidature, ton autorisation parentale, ta fiche de campagne (profession de foi) et ta photo avant le vendredi 31 octobre 2025 à 17h00 par mail à animation@bezannes.fr
5. Pour la création de ton affiche, tu dois transmettre une photo de toi. Elle sera exposée à l'école du lundi 3 au vendredi 7 novembre.
6. Avec ton enseignant(e), le vote sera organisé le vendredi 7 novembre.

INFORMATIONS PRATIQUES

LUNDI 13 OCTOBRE
Distribution des documents
et appel aux candidatures

VENDREDI 31 OCTOBRE
Date limite de dépôt des candidatures

DU LUNDI 3 AU VENDREDI 7 NOVEMBRE
Campagne électorale, exposition des affiches,
semaine des élections

VENDREDI 7 NOVEMBRE
Vote et dépouillement

MERCREDI 12 NOVEMBRE
Séance d'installation du Conseil Municipal des
Enfants pour l'année 2025 / 2026

CONTACT

Commune de Bezannes
Service animation du territoire
1, rue source de Muire 51726 Bezannes cedex
07 87 66 88 50
animation@bezannes.fr

Tous les documents sont disponibles sur le site internet www.bezannes.fr et téléchargeables en ligne : rubrique Education et jeunesse puis Conseil Municipal des Enfants



DÉCLARATION DE CANDIDATURE

Nom :

Prénom :

Date de naissance :/...../.....

Adresse :

Classe :

Je soussigné(e) (*prénom, nom*)

déclare me porter candidat(e) aux élections du
Conseil Municipal des Enfants de Bezannes qui se
dérouleront à partir du 3 novembre 2025.

Fait à

le...../...../.....

Signature

Déclaration de candidature à retourner
AU PLUS TARD LE VENDREDI 31 OCTOBRE
2025 accompagnée de l'autorisation parentale
(au verso), de la fiche de campagne électorale
(profession de foi) et d'une photo
par mail à animation@bezannes.fr